

Il y a 30 ans était fondée la Fraternité Saint-Pierre

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [Informations](#), [Summorum Pontificum](#), [Un peu d'histoire](#)

Date : 19 juillet 2018



Alors que son chapitre général s'achève ce 18 juillet, la **Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre fête aujourd'hui son 30ème anniversaire. L'acte de fondation a été signé par les 12 fondateurs à l'abbaye de Hauterive (Suisse) le 18 juillet 1988.**

Par cet acte, les clercs soussignés fondent la Fraternité sacerdotale Saint-Pierre, comme société cléricale de vie apostolique conformément aux dispositions du CIC (can. 731—746), compte tenu de l'exemption prévue dans le Protocole du 5 mai 1988 et au Motu proprio Ecclesia Dei adflicta du 2 juillet 1988. Cette société peut s'agréger des frères co-adjuteurs.

Les Constitutions qui préciseront les buts et la spiritualité de cette société s'inspireront des statuts approuvés de la Fraternité sacerdotale St. Pie X, en se réservant le droit

d'effectuer les changements qui s'avéreront nécessaires en raison des circonstances actuelles.

Les soussignés prient le Saint Siège de daigner approuver la dite société dans les plus brefs délais, afin qu'ils puissent agir efficacement pour l'unité et le bien de l'Église.

Fait à Hauterive, le 18 juillet 1988.



P. Josef Bisig
Abbé Ph. Tournyol du Clos
P. Gabriel Baumann
Abbé Christian Lafargue
Abbé Patrick du Faÿ de Choisinet
Abbé Albert Jacquemin
P. J-M. Gervais1
P. Klaus Gorges
P. Engelbert Recktenwald
Abbé Christian Gouyau
P. Franz Prosinger
Walthard Zimmer (diacre)
[Abbé denis Coiffet*]

* non présent le jour de la signature

La Fraternité Saint-Pierre compte aujourd'hui plus de 300 prêtres, 140 séminaristes dans deux séminaires. Ses prêtres desservent 130 diocèses et 240 lieux de culte.

[Fraternité Saint-Pierre](#)